

**CONCILIATION DES ADDITIONS À LA BASE DE TARIFICATION AVEC LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT**

(000 \$)

No de  
ligne

1	Additions en immobilisation à la base de tarification de 2015 (Gaz Métro-19, doc. 3, p.2)	Répartition des investissements selon les différents plans de développement et années de réalisation des travaux		
2		Plan de développement 2011 réalisé en 2015 (note 1)	Plan de développement 2014 réalisé en 2015 (note 2)	Plan de développement 2015 réalisé en 2015 (note 3)
3	Total développement du réseau excluant les contributions clients 42 946	83	19 037	23 826
4	Renforcement du réseau 1 020	0	0	1 020
5	Total 43 966	83	19 037	24 846

6 Il existe un délai entre le moment où une vente est signée et le moment où les coûts de construction seront engagés. Ce délai varie en fonction de l'envergure  
7 du projet, de la catégorie de marché et du type de travaux qui seront effectués. Ainsi, une portion des coûts de construction sera encourue durant l'année de  
8 signature de la vente et la portion résiduelle sera engagée durant les années subséquentes de la signature de la vente.

9	Investissements en immobilisation du plan de développement 2014-2015	Répartition des investissements selon les différents plans de développement et années de réalisation des travaux		
10	Investissements en immobilisations du plan de développement 2014-2015 (Gaz Métro-17, doc. 1) (note 4)		Plan de développement 2015 réalisé en 2015 (note 3)	Plan de développement 2015 réalisé en 2016 et années suivantes (note 5)
11	an 0 47 754		24 846	22 908
12	an 1 1 373			1 373
13	an 2 999			999
14	an 3 520			520
15	an 4 144			144
16	an 5 0			0
17	Total 50 790		24 846	25 944

18 **note 1**

19 Le montant de 83 K\$ représente les coûts qui seront engagés en 2015 relativement au projet Gazoduc Vallée-Jonction-Thetford Mines (D-2011-149) qui avaient  
20 été inclus dans le plan de développement 2011.

21 **note 2**

22 Le montant de 19 037 K\$ représente la portion des coûts qui seront engagés en 2015 relativement au plan de développement de 2014.

23 **note 3**

24 Le montant de 24 846 K\$ représente la portion des coûts qui seront engagés en 2015 relativement au plan de développement de 2015.

25 **note 4**

26 Le classement, en année, des investissements en immobilisation du plan de développement 2014-2015 ne représente pas une hiérarchie en termes d'années  
27 financières. Il s'agit plutôt d'un classement établi en termes d'années relativement à des projets et ce, sans égard à l'année financière dans laquelle ceux-ci  
28 seront effectués. L'an 0 représente ainsi la période d'investissement en infrastructure nécessaire avant que le projet soit mis en service. L'an 1 débute dès  
29 la date d'ouverture de compteur. Les coûts présentés lors des années 1 à 5 représentent les investissements additionnels tels que les coûts de branchements  
30 encourus pour les clients qui vont se joindre au projet ultérieurement.

31 **note 5**

32 Le montant de 25 944 K\$ représente la portion des coûts qui seront engagés en 2016 et au cours des années subséquentes relativement au plan de  
33 développement de 2015.